INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Lanaudière

Québec

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaétane Dubé
Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Alexander Hafemann / Andreas Reh / Joseph Jean Rolland, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3
Aires protégées 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible par habitant 17

Investissements et permis de bâtir 21
Investissements 21
Permis de bâtir 24

Santé 26

Éducation 28
Taux de diplomation aux études collégiales 28
Nombre de diplômés au baccalauréat 30

Culture et communications 33

Concepts et définitions 35

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Lanaudière couvre une superficie en terre ferme de 12 309 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : D'Autray, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et Les Moulins, et regroupe 71 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population lanaudoise est de 40,3 hab. km², ce qui la positionne au quatrième rang des régions administratives, derrière Montréal, Laval et la Montérégie et tout juste devant la Capitale-Nationale.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Carte 1.1

Aires protégées, Lanaudière, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Lanaudière se trouvent, en totalité ou en partie, 187 aires protégées. Elles couvrent 1 403 km², soit 10,4 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Lanaudière est constituée d'une partie du parc national du Québec du Mont-Tremblant, qui couvre 809 km². La région comprend également trois réserves de biodiversité projetées, en totalité ou en partie, contribuant à la protection de 293 km².

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Lanaudière comptait 496 100 habitants au 1er juillet 2015, soit 6,0 % de la population du Québec. Elle arrive au 5e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région des Laurentides et devant Laval. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Lanaudière a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 5,4 %.

En 2015, près du tiers (32 %) de la population de la région, soit 159 100 personnes, réside dans la MRC des Moulins. L'Assomption suit avec 25 %, puis viennent les MRC de Joliette (13 %), de Montcalm (11 %) et de Matawinie (10 %). D'Autray est la MRC la moins populeuse, ses 41 900 habitants représentant environ 8 % de la population lanaudoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015[p]	2001-2006	2006-2011	2011-2015[p]	2001	2015[p]
	n				pour 1 000			%	
D'Autray	39 177	40 662	41 941	41 866	7,4	6,2	– 0,4	9,9	8,4
L'Assomption	105 969	110 832	120 983	124 248	9,0	17,5	6,7	26,7	25,0
Joliette	55 277	58 831	64 174	66 724	12,5	17,4	9,7	13,9	13,5
Matawinie	44 042	49 911	50 210	51 676	25,0	1,2	7,2	11,1	10,4
Montcalm	39 520	43 135	48 918	52 474	17,5	25,1	17,5	10,0	10,6
Les Moulins	112 393	130 530	150 711	159 098	29,9	28,7	13,5	28,4	32,1
Lanaudière	**396 378**	**433 901**	**476 937**	**496 086**	**18,1**	**18,9**	**9,8**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Lanaudière continue d'afficher une croissance démographique supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 9,8 pour mille entre 2011 et 2015, comparativement à 7,9 pour mille pour le Québec. La croissance dans Lanaudière, comme dans la plupart des régions, a toutefois ralenti au cours de la période la plus récente; son taux s'était maintenu au-dessus de 18 pour mille en 2001-2006 et en 2006-2011.

Selon les données provisoires, trois des six MRC de Lanaudière enregistrent une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec entre 2011 et 2015. La MRC de Montcalm (17,5 pour mille) arrive en tête, avec un des taux les plus élevés du Québec. Elle est suivie par les MRC des Moulins (13,5 pour mille) et de Joliette (9,7 pour mille), alors que la population croît plus modérément dans Matawinie et L'Assomption (environ 7 pour mille). Matawinie est d'ailleurs la seule MRC de la région à connaître une croissance plus rapide qu'au cours de la période précédente. La MRC de D'Autray (– 0,4 pour mille) affiche, pour sa part, une quasi-stabilité de ses effectifs entre 2011 et 2015.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Lanaudière est l'une des régions du Québec où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2015, leur part y est de 22,3 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 20,7 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement moins nombreuses dans Lanaudière (16,3 %) qu'à l'échelle du Québec (17,6 %). Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est comparable (61,5 % contre 61,7 %). La moyenne d'âge de la population lanaudoise est de 41,1 ans, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
D'Autray	41 866	8 316	25 312	8 238	100,0	19,9	60,5	19,7	46,3	43,5
L'Assomption	124 248	27 937	76 106	20 205	100,0	22,5	61,3	16,3	42,0	41,1
Joliette	66 724	12 959	39 415	14 350	100,0	19,4	59,1	21,5	45,4	44,0
Matawinie	51 676	8 803	30 848	12 025	100,0	17,0	59,7	23,3	51,6	46,9
Montcalm	52 474	11 969	33 223	7 282	100,0	22,8	63,3	13,9	39,9	39,6
Les Moulins	159 098	40 434	100 013	18 651	100,0	25,4	62,9	11,7	38,4	37,9
Lanaudière	**496 086**	**110 418**	**304 917**	**80 751**	**100,0**	**22,3**	**61,5**	**16,3**	**42,1**	**41,1**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. La MRC des Moulins est la plus jeune, avec un âge moyen de 37,9 ans, parmi les plus faibles du Québec en 2015. Elle se distingue à la fois par une forte proportion de moins de 20 ans (25,4 %) et une faible part de 65 ans et plus (11,7 %). Les MRC de Montcalm et L'Assomption présentent également plus de jeunes et moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec. L'âge moyen de ces deux MRC est de 39,6 ans et 41,1 ans respectivement. En revanche, Matawinie est nettement plus âgée. La moyenne d'âge de sa population est de 46,9 ans et la part des personnes âgées (23,3 %) dépasse considérablement celle des jeunes (17,0 %). Les populations de Joliette et de D'Autray sont également un peu plus âgées que la population québécoise, avec des âges moyens de l'ordre de 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes dans la région de Lanaudière, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 248 400 hommes contre 247 700 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans Lanaudière comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Dans la région, les MRC de L'Assomption et de Joliette se démarquent puisqu'elles comptent également plus de femmes chez les 20-64 ans. Les MRC de Matawinie et de Montcalm se distinguent quant à elles du fait que les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
D'Autray	4 183	4 133	13 018	12 294	3 972	4 266	21 173	20 693
L'Assomption	14 280	13 657	37 802	38 304	9 149	11 056	61 231	63 017
Joliette	6 610	6 349	19 582	19 833	6 238	8 112	32 430	34 294
Matawinie	4 543	4 260	16 027	14 821	6 078	5 947	26 648	25 028
Montcalm	6 162	5 807	17 401	15 822	3 694	3 588	27 257	25 217
Les Moulins	20 781	19 653	50 184	49 829	8 703	9 948	79 668	79 430
Lanaudière	**56 559**	**53 859**	**154 014**	**150 903**	**37 834**	**42 917**	**248 407**	**247 679**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Lanaudière (6,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,4 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Matawinie que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,7 %). À l'inverse, la MRC des Moulins affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,4 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : D'Autray (– 2,3 points), Matawinie (– 2,0 points), Montcalm (– 1,6 point), Les Moulins (– 1,2 point), Joliette (– 1,1point), L'Assomption (– 1,0 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
D'Autray	11,4	10,6	9,9	9,1	9,1	– 2,3
L'Assomption	5,5	5,1	4,9	4,4	4,5	– 1,0
Joliette	9,7	9,0	8,9	8,6	8,6	– 1,1
Matawinie	12,7	12,1	11,1	10,7	10,7	– 2,0
Montcalm	12,2	11,2	10,5	10,4	10,5	– 1,6
Les Moulins	5,6	5,0	4,7	4,5	4,4	– 1,2
Lanaudière	**8,1**	**7,5**	**7,0**	**6,7**	**6,7**	**– 1,4**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (22,4 %) que pour les couples (4,3 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,4 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,0 point pour les couples. C'est Matawinie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (33,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Moulins (16,6 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 9 570 familles à faible revenu, dont 4 310 sont monoparentales et 5 260 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Lanaudière, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,1**	**7,5**	**7,0**	**6,7**	**6,7**	**– 1,4**
Famille comptant un couple	**5,2**	**4,7**	**4,4**	**4,3**	**4,3**	**– 1,0**
Sans enfants	5,7	5,1	4,8	4,5	4,5	– 1,2
Avec 1 enfant	4,3	4,2	3,8	3,8	3,7	– 0,5
Avec 2 enfants	3,9	3,4	3,2	3,0	3,1	– 0,9
Avec 3 enfants et plus	8,2	7,2	6,8	6,8	6,6	– 1,6
Famille monoparentale	**25,8**	**24,7**	**23,8**	**22,2**	**22,4**	**– 3,4**
Avec 1 enfant	22,9	21,8	21,6	20,0	20,1	– 2,7
Avec 2 enfants	27,2	25,6	23,9	22,4	22,6	– 4,6
Avec 3 enfants et plus	40,3	41,5	38,5	35,3	36,6	– 3,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,9 % dans la région de Lanaudière. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Matawinie (+ 2,2 %), Les Moulins (+ 2,0 %), Montcalm (+ 1,9 %), Joliette (+ 1,6 %), L'Assomption (+ 1,3 %), D'Autray (+ 1,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 67 920 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : L'Assomption (74 150 $), Les Moulins (75 640 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
D'Autray	58 714	59 400	1,2
L'Assomption	73 171	74 150	1,3
Joliette	61 263	62 270	1,6
Matawinie	52 962	54 130	2,2
Montcalm	57 505	58 580	1,9
Les Moulins	74 179	75 640	2,0
Lanaudière	**66 673**	**67 920**	**1,9**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 1,5 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de L'Assomption (+ 2,7 %), de Joliette (+ 2,5 %), des Moulins (+ 1,6 %), de Matawinie (+ 0,9 %) et D'Autray (+ 0,8 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de Montcalm (– 0,2 %). Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 41 390 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : L'Assomption (46 280 $), Les Moulins (44 770 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
D'Autray	36 984	37 280	0,8
L'Assomption	45 063	46 280	2,7
Joliette	37 175	38 120	2,5
Matawinie	33 417	33 730	0,9
Montcalm	36 178	36 110	– 0,2
Les Moulins	44 046	44 770	1,6
Lanaudière	**40 782**	**41 390**	**1,5**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

La région de Lanaudière compte près de 255 000 emplois en 2015, en hausse de 37 000 par rapport à 2005. Le taux d'emploi se fixe à 62,0 %, soit un taux qui ne se distingue pas de celui de l'ensemble du Québec (59,9 %). Au début de la période, le taux de la région (63,9 %) était supérieur au taux provincial (60,2 %).

De 2005 à 2015, l'emploi à temps plein (+ 26 800) tout comme celui à temps partiel (+ 10 300) augmentent. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total passe de 18,8 % à 20,1 % au cours de la période.

Au cours des dix dernières années, la croissance de l'emploi s'observe chez les femmes (+ 22 200) ainsi que chez les personnes de 30 ans et plus (+ 36 700) et se concentre dans le secteur des services (+ 48 000).

Au cours de la période, il y a environ 46 000 personnes de plus dans la population active. Le taux d'activité qui s'établit à 67,7 % est similaire à celui de l'ensemble de la province (64,8 %). Du côté du taux de chômage, il s'élève à 8,4 % en 2015, soit un niveau similaire au taux québécois (7,6 %). En 2005, le taux de chômage de la région (6,2 %) était inférieur au taux de l'ensemble du Québec (8,2 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Lanaudière et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Lanaudière				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	232,2	266,7	278,4	46,2†	4 038,0	4 434,2
Emploi	217,8	245,9	254,9	37,1†	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	176,8	200,6	203,6	26,8†	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	41,0	45,3	51,3	10,3†	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	52,8	53,9	53,2	0,4	948,3	973,5
30 ans et plus	165,0	192,0	201,7	36,7†	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	118,4	129,5	133,3	14,9	1 972,6	2 136,8
Femmes	99,4	116,5	121,6	22,2†	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	64,2	66,4	53,3	– 10,9	925,8	837,0
Secteur des services	153,6	179,6	201,6	48,0†	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	14,4	20,8	23,5	9,1	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	68,1	65,4	67,7	– 0,4	65,6	64,8
Taux de chômage	6,2	7,8	8,4	2,2†	8,2††	7,6
Taux d'emploi	63,9	60,3	62,0	– 1,9	60,2††	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	18,8	18,4	20,1	1,3	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de Lanaudière en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 204 570 dans la région lanaudoise en 2014, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte Lanaudière, cinq connaissent des hausses variant entre 0,3 %, dans Matawinie, et 2,9 %, dans Montcalm. La croissance de ce dernier territoire supralocal se poursuit pour une treizième année consécutive. À l'inverse, L'Assomption subit une diminution de 0,6 % du nombre de travailleurs par rapport à 2013, et cette baisse se manifeste plus vivement chez les hommes, mais elle affecte aussi les femmes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît légèrement dans trois des six MRC de Lanaudière en regard de 2013. La croissance la plus forte est observée dans Montcalm (0,5 point de pourcentage), et elle est la seule à dépasser celle qui est observée dans l'ensemble du Québec (0,2 point). En revanche, les MRC de L'Assomption, de Matawinie et des Moulins accusent un recul de leur taux de travailleurs. D'importants contrastes caractérisent la région au chapitre du taux de travailleurs, en particulier entre la MRC qui présente le plus haut taux de travailleurs, Les Moulins (81,4 %) et celle où il est le plus bas, Matawinie (63,9 %).

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de Lanaudière. C'est dans les MRC D'Autray et de Montcalm que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit des différences respectives de 6,8 et 6,7 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région. La MRC de Matawinie est celle où l'écart a le plus diminué.

Revenu d'emploi médian

Dans Lanaudière, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,6 % pour s'établir à 39 207 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Matawinie (+ 2,9 %) et Les Moulins (+ 2,4 %). Par contre, L'Assomption (+ 1,2 %), Montcalm (+ 1,3 %) et D'Autray (+ 1,5 %) sont les MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2013.

En 2014, c'est la MRC des Moulins qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 43 854 $, suivie de près par L'Assomption (43 230 $). À l'opposé, Matawinie (28 998 $) ressort comme celle qui présente le revenu le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans les MRC D'Autray et de Montcalm que la différence est la plus marquée. Dans ces MRC, les femmes gagnent 30,3 %[1] de moins que les hommes. L'écart est presque aussi prononcé dans la MRC des Moulins (30,1 %). À l'inverse, c'est dans Matawinie et Joliette que l'on note le moins de différence (23,4 % et 23,9 %, respectivement). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, mais plus particulièrement dans celles de Montcalm et de Joliette.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de Lanaudière et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	2013[r]	2014[p]	Écart 2014-2013	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
D'Autray	16 329	16 435	0,6	71,2	71,3	0,1	32 807	33 315	1,5
Hommes	8 805	8 866	0,7	74,7	74,6	– 0,1	38 812	39 538	1,9
Femmes	7 524	7 569	0,6	67,6	67,8	0,2	27 161	27 561	1,5
L'Assomption	53 469	53 144	– 0,6	79,5	79,1	– 0,4	42 698	43 230	1,2
Hommes	27 012	26 816	– 0,7	82,1	81,5	– 0,6	51 166	51 968	1,6
Femmes	26 457	26 328	– 0,5	77,1	76,8	– 0,3	36 413	37 070	1,8
Joliette	24 729	24 973	1,0	71,4	71,6	0,2	35 558	36 353	2,2
Hommes	12 667	12 687	0,2	74,0	73,8	– 0,2	40 376	41 502	2,8
Femmes	12 062	12 286	1,9	68,9	69,5	0,6	30 888	31 563	2,2
Matawinie	17 410	17 466	0,3	64,1	63,9	– 0,2	28 183	28 998	2,9
Hommes	9 174	9 166	– 0,1	65,6	65,1	– 0,5	32 189	32 925	2,3
Femmes	8 236	8 300	0,8	62,5	62,6	0,1	24 251	25 229	4,0
Montcalm	20 841	21 447	2,9	72,7	73,2	0,5	33 038	33 477	1,3
Hommes	11 570	11 788	1,9	76,3	76,4	0,1	38 644	39 271	1,6
Femmes	9 271	9 659	4,2	68,6	69,7	1,1	26 717	27 359	2,4
Les Moulins	70 672	71 105	0,6	81,6	81,4	– 0,2	42 845	43 854	2,4
Hommes	35 856	35 953	0,3	84,0	83,5	– 0,5	51 754	53 152	2,7
Femmes	34 816	35 152	1,0	79,2	79,4	0,2	36 257	37 159	2,5
Lanaudière	**203 450**	**204 570**	**0,6**	**76,1**	**76,0**	**– 0,1**	**38 580**	**39 207**	**1,6**
Hommes	105 084	105 276	0,2	78,6	78,2	– 0,4	45 388	46 333	2,1
Femmes	98 366	99 294	0,9	73,6	73,8	0,2	32 864	33 592	2,2
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Lanaudière enregistre un PIB de 12,1 G$ en 2014, ce qui constitue 3,5 % de l'activité économique québécoise (340,8 G$).

En hausse de 3,4 %, l'économie de Lanaudière affiche le troisième meilleur résultat parmi les régions administratives du Québec. Entre les années 2007 et 2014, la région de Lanaudière enregistre en moyenne une croissance annuelle de 3,0 %. La situation économique de la région surpasse ainsi celle de l'ensemble du Québec, dont la croissance se chiffre à 2,3 % en 2014 et le taux de croissance annuel moyen, à 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Comme la plupart des régions administratives du Québec, l'économie de Lanaudière est orientée vers le secteur des services. D'une valeur de 9,2 G$, le secteur des services occupe 76,1 % du PIB de Lanaudière et augmente de 3,5 % en 2014. De leur côté, les industries productrices de biens, dont la production représente 2,9 G$, affichent une remontée de 3,0 %. Au cours des sept dernières années, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens n'est que de 0,7 %, tandis qu'il est de 3,9 % dans le secteur des services.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse joue un rôle relativement important dans l'économie de Lanaudière. En particulier, les cultures agricoles et l'élevage constituent une base économique en hausse de 2,9 % en 2014. La construction, une autre industrie-clé pour la région, fait un rebond de 2,4 %, à la suite d'une chute de 16,6 % en 2013. Le groupe de la fabrication croît quant à lui de 4,2 % en 2014. À l'exception de la fabrication de produits en bois (– 2,7 %), toutes les bases économiques de la fabrication enregistrent une hausse de leur production en 2014 : la fabrication de produits métalliques (+ 5,7 %), la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 5,0 %), la fabrication de produits minéraux non métalliques (+ 4,6 %), la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 2,1 %) et les activités diverses de fabrication (+ 0,5 %).

Lanaudière est la seule région administrative du Québec où toutes les industries du secteur des services sont en hausse. Les trois bases économiques de Lanaudière, soit le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, celui des autres services, sauf les administrations publiques, et celui des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement, augmentent respectivement de 4,0 %, de 3,6 % et de 1,6 %. L'industrie du transport et de l'entreposage affiche la plus forte augmentation en 2014 (+ 6,4 %). Le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale, deux industries importantes en termes de part dans le PIB, connaissent une hausse de leur production de 5,1 % et de 4,3 % en 2014. Enfin, l'industrie de l'information et culturelle (+ 4,9 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 3,7 %), l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 3,7 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 3,5 %) et les administrations publiques (+ 3,0 %) augmentent toutes de 3,0 % et plus.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Lanaudière, 2007, 2013 et 2014

	2007r	2013pr	2014p	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**9 780 370**	**11 666 616**	**12 061 886**	**100,0**	**3,0**	**3,4**
Secteur de production de biens	**2 736 316**	**2 796 961**	**2 881 852**	**23,9**	**0,7**	**3,0**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	213 893	289 645	298 731	2,5	4,9	3,1
Cultures agricoles et élevage	175 381	253 119	260 351	2,2	5,8	2,9
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	22 051	18 113	22 065	0,2	0,0	21,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	12 889	22 184	18 461	0,2	5,3	– 16,8
Services publics	148 990	103 316	99 347	0,8	– 5,6	– 3,8
Construction	879 094	948 840	971 794	8,1	1,4	2,4
Fabrication	1 481 451	1 432 976	1 493 518	12,4	0,1	4,2
Fabrication d'aliments	169 385	191 654	215 564	1,8	3,5	12,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	32 024	26 498	26 919	0,2	– 2,5	1,6
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	122 183	117 769	114 542	0,9	– 0,9	– 2,7
Fabrication du papier	119 378	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	4 628	4 730	0,0	...	2,2
Fabrication de produits chimiques	35 695	33 607	34 678	0,3	– 0,4	3,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	243 731	291 157	305 776	2,5	3,3	5,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	90 915	54 454	56 945	0,5	– 6,5	4,6
Première transformation des métaux	x	8 347	8 473	0,1	...	1,5
Fabrication de produits métalliques	205 049	212 619	224 743	1,9	1,3	5,7
Fabrication de machines	129 523	80 543	81 967	0,7	– 6,3	1,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	86 698	78 416	80 065	0,7	– 1,1	2,1
Activités diverses de fabrication	x	53 292	53 535	0,4	...	0,5
Secteur des services	**7 044 054**	**8 869 655**	**9 180 034**	**76,1**	**3,9**	**3,5**
Commerce de gros	430 386	519 420	521 006	4,3	2,8	0,3
Commerce de détail	880 415	1 033 995	1 086 638	9,0	3,1	5,1
Transport et entreposage	311 819	300 821	319 964	2,7	0,4	6,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	100 636	156 378	164 038	1,4	7,2	4,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 071 753	2 560 472	2 663 725	22,1	3,7	4,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	301 962	440 937	457 256	3,8	6,1	3,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	242 147	410 528	417 022	3,5	8,1	1,6
Services d'enseignement	713 202	916 230	924 176	7,7	3,8	0,9
Soins de santé et assistance sociale	919 826	1 169 280	1 219 689	10,1	4,1	4,3
Arts, spectacles et loisirs	96 651	101 415	105 175	0,9	1,2	3,7
Hébergement et services de restauration	257 130	303 554	314 214	2,6	2,9	3,5
Autres services, sauf les administrations publiques	275 664	334 976	346 968	2,9	3,3	3,6
Administrations publiques	442 462	621 649	640 164	5,3	5,4	3,0

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant augmente de 2,5 % pour atteindre 24 498 $ en 2014 dans la région de Lanaudière, soit le plus petit montant au Québec. Tout comme ce que l'on observe dans la région de Laval, plusieurs habitants de Lanaudière travaillent dans les régions voisines. Ainsi, le PIB est divisé par un nombre d'habitants plus important que le nombre de travailleurs qui ont contribué au PIB. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482 $, ce qui constitue une hausse de 1,5 % relativement à l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

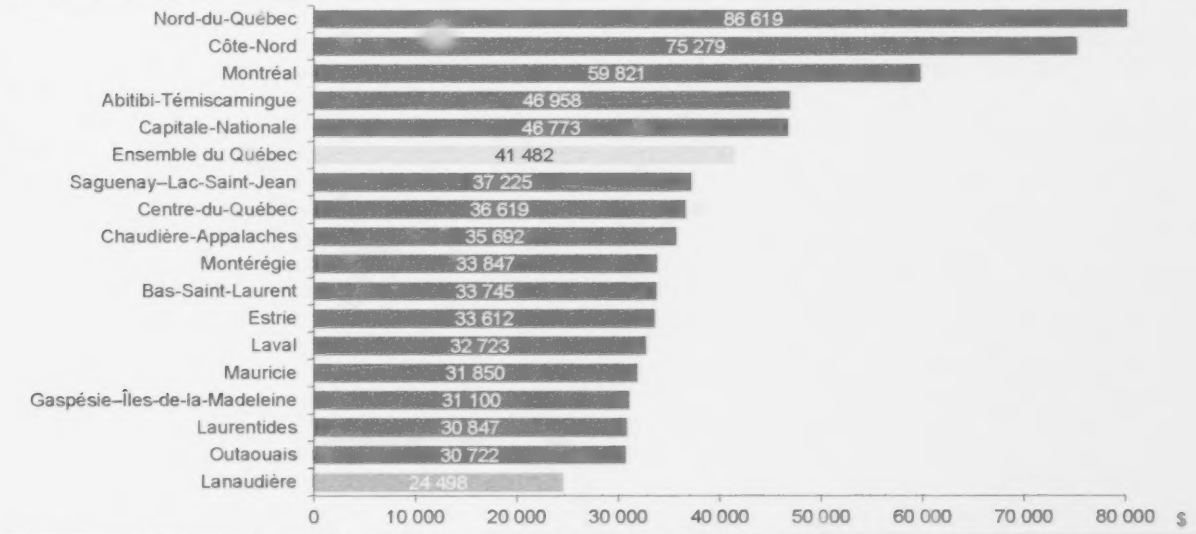

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,1 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans Lanaudière avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,2 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que d'une augmentation plus rapide de l'impôt sur le revenu. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est légèrement plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 25 420 $ par habitant en 2014, Lanaudière se classe au huitième rang des régions administratives, tout juste devant Chaudière-Appalaches (25 218 $), mais derrière Laval (25 952 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 $ par habitant, soit exactement 625 $ de plus que dans Lanaudière.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Lanaudière et ensemble du Québec, 2014

	Lanaudière	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**30 248**	**31 537**	**– 1 289**
Rémunération des salariés	24 911	24 790	121
Revenu mixte net	3 007	3 513	– 506
Revenu agricole net	57	71	– 14
Revenu non agricole net	1 312	1 743	– 431
Revenu de location	1 638	1 698	– 60
Revenu net de la propriété	2 330	3 234	– 905
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 132**	**8 235**	**– 103**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	45	107	– 62
Des sociétés financières	2 083	2 175	– 92
Des administrations publiques	5 991	5 890	100
Administration fédérale	2 596	2 600	– 4
Administration provinciale	1 878	1 776	102
Administrations autochtones	3	5	– 2
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 514	1 509	4
Des non-résidents	14	63	– 49
Moins:			
Transferts courants payés	**12 959**	**13 726**	**– 767**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	299	377	– 79
Aux sociétés financières	3 658	3 944	– 286
Aux administrations publiques	8 969	9 259	– 289
Impôts directs des particuliers	5 662	6 082	– 420
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 754	2 628	126
Autres transferts courants aux administrations publiques	553	548	5
Aux non-résidents	33	146	– 114
Égal :			
Revenu disponible	**25 420**	**26 046**	**– 625**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente la majeure partie du revenu total des particuliers.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire, est néanmoins légèrement supérieure dans la région (24 911 $) que dans l'ensemble de la province (24 790 $). La composante rémunération des salariés comprend à la fois les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est par contre plus faible dans Lanaudière (3 007 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région de Lanaudière tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

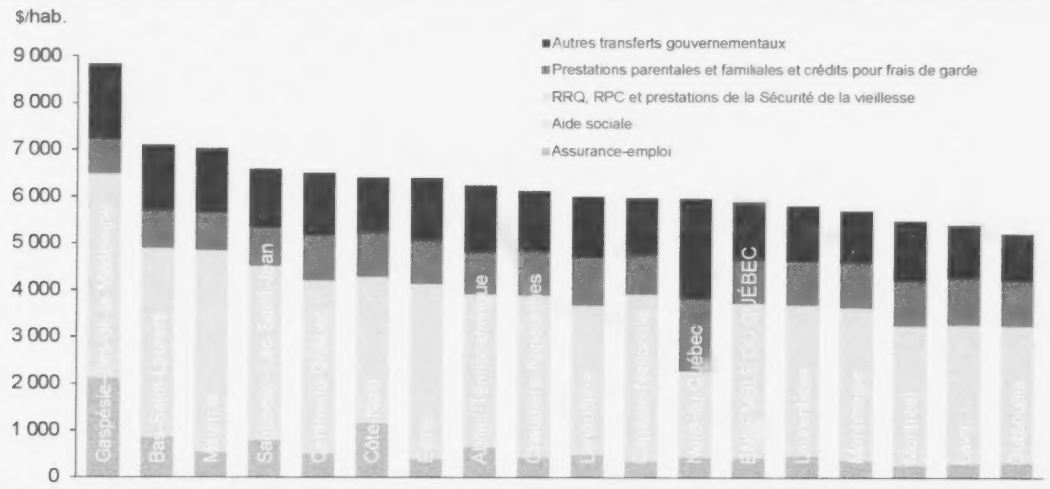

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 5 991 $ par habitant dans Lanaudière en 2014, soit 100 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un indice synthétique de fécondité plus élevé, les résidents de Lanaudière ont davantage recours aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale, au programme Soutien aux enfants ainsi qu'aux prestations fiscales canadiennes pour enfants et aux prestations universelles pour la garde d'enfants. Notons également que les indemnisations versées aux accidentés du travail sont également plus importantes dans la région.

Par ailleurs, les transferts en provenance des sociétés financières, c'est-à-dire les prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées, sont légèrement moins élevés dans Lanaudière (2 083 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). En raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers de Lanaudière (8 969 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 $). Notons toutefois qu'à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement dans Lanaudière entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de Lanaudière ont cotisé, en moyenne, 3 658 $ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

L'augmentation du revenu disponible par habitant survenue dans Lanaudière en 2014 se reflète dans l'ensemble des MRC, plus particulièrement dans Montcalm et Matawinie, où il croît chacun de 2,4 % grâce, entre autres, à la hausse marquée du revenu net de la propriété. En dépit de cette forte croissance, ces deux territoires supralocaux continuent d'afficher le niveau de revenu le plus faible de la région. À l'inverse, L'Assomption (27 189 $) et Les Moulins (26 267 $) sont les deux seules MRC de la région à présenter un revenu disponible supérieur à celui de l'ensemble du Québec (26 046 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010r	2011r	2012r	2013r	2014p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
D'Autray	21 201	21 909	22 877	23 588	24 058	2,0	3,2
L'Assomption	24 877	25 449	26 265	26 969	27 189	0,8	2,2
Joliette	22 622	22 934	23 335	23 974	24 094	0,5	1,6
Matawinie	21 308	22 201	22 587	23 412	23 974	2,4	3,0
Montcalm	20 105	20 720	21 359	22 314	22 855	2,4	3,3
Les Moulins	23 956	24 599	25 251	26 018	26 267	1,0	2,3
Lanaudière	**23 090**	**23 704**	**24 361**	**25 117**	**25 420**	**1,2**	**2,4**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'autre part, les résidents de la Matawinie demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 400 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les résidents de ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans la MRC des Moulins (4 980 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas de la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de Lanaudière devraient atteindre 1,0 G$, en hausse de 4,4 %, suivant des reculs de 3,6 % en 2014 et de 27,4 % en 2013. La région représenterait ainsi 2,7 % du total québécois (37,3 G$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, Lanaudière arrive au huitième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 38,0 % de l'investissement régional, sont en progression de 5,3 % en 2015, pour atteindre 386,4 M$, à la suite du gain de 9,5 % en 2014 et du recul de 8,1 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 2,7 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans les secteurs des services publics (153,8 M$) et de la fabrication (133,2 M$), soit 39,8 % et 34,5 % du total des industries productrices de biens et respectivement 15,1 % et 13,1 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 62,0 % de l'investissement régional, est en hausse de 3,8 % en 2015 et se chiffre à 629,9 M$, à la suite des reculs de 10,0 % en 2014 et de 34,3 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,7 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 269,4 M$ en 2015, soit 42,8 % du total des industries productrices de services et 26,5 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 49,7 % de l'investissement total, est en progression de 2,1 % en 2015, pour s'élever à 504,7 M$, à la suite des reculs de 3,3 % en 2014 et de 39,3 % en 2013. La valeur en 2014 était la plus faible au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de Lanaudière représente 2,8 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 6,8 % en 2015, pour s'établir à 511,6 M$, à la suite des diminutions de 3,9 % en 2014 et de 9,1 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Lanaudière accapare 2,7 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 63,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 36,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Lanaudière, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	354,9	364,5	335,1	366,8	386,4	5,3	38,0	2,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	22,5	22,6	39,8	42,6	44,2	3,6	4,3	6,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	0,1	0,2	5,0	5,0	6,3	26,7	0,6	0,3
Services publics	137,1	186,6	137,8	145,8	153,8	5,5	15,1	2,5
Construction	68,1	48,1	36,3	45,6	48,9	7,1	4,8	4,5
Fabrication	127,0	107,1	116,2	127,7	133,2	4,3	13,1	3,2
Industries productrices de services	987,2	1 026,8	674,6	606,8	629,9	3,8	62,0	2,7
Commerce de gros	71,0	95,7	60,9	15,2	43,6	186,3	4,3	6,6
Commerce de détail	73,0	78,4	F	60,6	56,8	– 6,3	5,6	4,8
Transport et entreposage	61,1	98,1	33,4	40,2	34,6	– 13,9	3,4	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	62,1	45,6	13,0	x	x	..	..	..
Finance et assurances[3]	167,5	142,0	x	13,4	9,2	– 31,5	0,9	2,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	72,5	58,3	41,1	39,8	27,0	– 32,0	2,7	1,6
Services professionnels scientifiques et techniques	33,8	19,5	10,5	18,1	10,7	– 41,0	1,1	3,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,8	0,4	x	x	2,8	..	0,3	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	35,8	19,0	x	21,3	11,0	– 48,4	1,1	5,9
Services d'enseignement	63,2	49,6	62,9	55,9	72,7	29,9	7,1	3,5
Soins de santé et assistance sociale	33,2	35,4	x	34,8	24,5	– 29,7	2,4	1,1
Arts, spectacles et loisirs	10,9	4,6	4,8	4,2	5,1	20,7	0,5	1,7
Services d'hébergement et de restauration	43,8	34,8	F	25,7	31,7	23,1	3,1	4,4
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	18,8	11,4	x	4,0	x	..	..	..
Administrations publiques[5]	239,8	334,1	254,9	243,7	269,4	10,6	26,5	3,2
Secteur privé	911,8	843,0	511,3	494,5	504,7	2,1	49,7	2,8
Secteur public	430,3	548,3	498,4	479,1	511,6	6,8	50,3	2,7
Construction	709,2	865,7	676,5	595,1	644,9	8,4	63,5	2,7
Matériel et outillage	632,8	525,6	333,2	378,5	371,3	– 1,9	36,5	2,8
Total	**1 342,0**	**1 391,3**	**1 009,7**	**973,6**	**1 016,3**	**4,4**	**100,0**	**2,7**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Lanaudière atteint 783,3 M$ en 2015, en hausse de 1,3 % par rapport à 2014. La croissance s'observe uniquement dans le secteur institutionnel (145,5 %) alors que les secteurs commercial (– 20,3 %), industriel (– 16,7 %) et résidentiel (– 7,6 %) sont en baisse.

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Lanaudière, 1999-2015

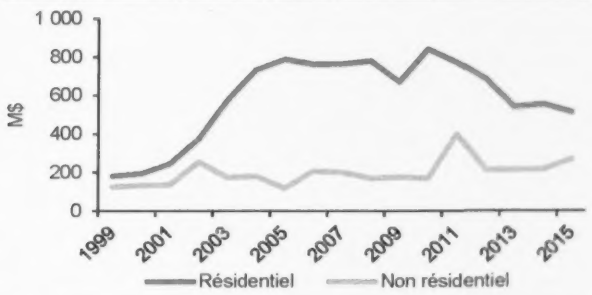

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Lanaudière, 1999-2015

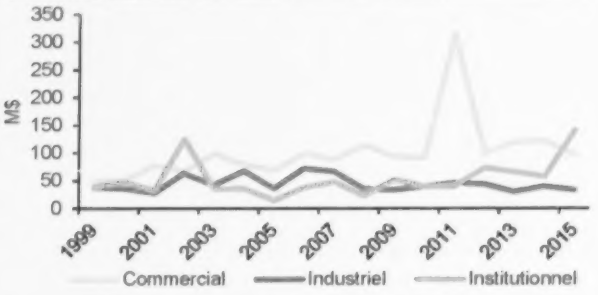

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

Dans le secteur résidentiel, la région de Lanaudière obtient son pire résultat depuis 2002. La valeur des permis s'élève à 512,8 M$, soit en-deçà de la moyenne des quatre dernières années (638,5 M$). À l'échelle des MRC, seule celle de Montcalm enregistre des résultats en 2015 supérieurs à la moyenne 2011-2014. Un grand nombre de municipalités suivent une tendance à la baisse, en particulier Joliette dans la MRC du même nom (9,9 M$, moyenne 2011-2014 : 18,6 M$), Mascouche dans la MRC des Moulins (42,7 M$, moyenne 2011-2014 : 75,8 M$) et Repentigny dans la MRC de L'Assomption (36,2 M$, moyenne 2011-2014 : 72,0 M$). Dans le cas de cette dernière, il s'agit d'une cinquième baisse annuelle consécutive.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Lanaudière ont autorisé la création de 2 438 logements en 2015, comparativement à 2 743 en 2014 (– 11,1 %). Dans la MRC des Moulins, la municipalité de Terrebonne est la plus importante émettrice de permis de la région avec 469 logements créés en 2015. Malgré cette baisse, plusieurs municipalités sont en croissance en 2015 : Saint-Ambroise-de-Kildare dans la MRC de Joliette (49, moyenne 2011-2014 : 22), Charlemagne dans la MRC de L'Assomption (67, moyenne 2011-2014 : 25) et Saint-Calixte dans la MRC de Montcalm (88, moyenne 2011-2014 : 31).

À l'inverse, les municipalités de Lavaltrie dans la MRC D'Autray (24, moyenne 2011-2014 : 76), de L'Assomption (155, moyenne 2011-2014 : 224) et de Repentigny (83, moyenne 2011-2014 : 255) dans la MRC de L'Assomption sont en déclin en 2015.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Lanaudière, 1999-2015

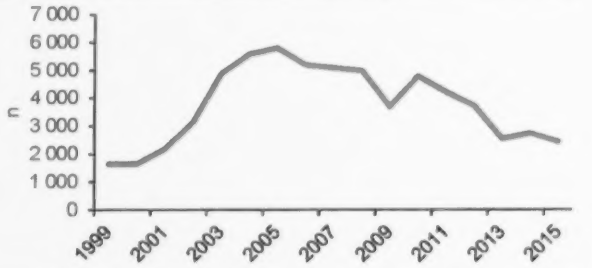

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
D'Autray[1]	214	219	144	164	118	185
L'Assomption	770	648	464	417	335	575
Joliette	553	592	428	409	317	496
Matawinie	416	436	411	508	438	443
Montcalm	506	501	465	423	472	474
Les Moulins	1 754	1 328	637	822	758	1 135
Lanaudière	**4 213**	**3 724**	**2 549**	**2 743**	**2 438**	**3 307**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Dans le secteur commercial, la région de Lanaudière obtient son pire résultat depuis 2010. La valeur des permis s'élève à 96,9 M$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 163,3 M$). La MRC D'Autray est la seule à afficher un résultat supérieur à la moyenne 2011-2014. Dans la MRC des Moulins, la municipalité de Mascouche inscrit son pire résultat, de même que Repentigny dans la MRC de L'Assomption (9,6 M$, moyenne 2011-2014 : 21,1 M$).

Après une baisse de 16,7 %, la valeur des permis du secteur industriel de la région de Lanaudière s'élève à 32,7 M$ en 2015. Dans deux MRC de la région, les municipalités ont accordé des permis de bâtir industriels pour une valeur supérieure à la moyenne des quatre dernières années : D'Autray et Montcalm. Dans la MRC D'Autray, la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon enregistre une hausse notable (1,6 M$, moyenne 2011-2014 : 0,5 M$).

La valeur des permis de bâtir du secteur institutionnel de la région de Lanaudière est à son plus haut (140,9 M$) avec un accroissement de 145,5 % en 2015. Dans les MRC, la valeur des permis institutionnels est en hausse dans quatre territoires supralocaux, mais principalement dans Les Moulins où Terrebonne connaît une forte croissance (92,2M$, moyenne 2011-2014 : 11,5M$) et L'Assomption, grâce à la contribution de Repentigny (30,5M$, moyenne 2011-2014 : 10,5M$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
D'Autray[1]	33 805	38 760	6 534	5 539	5 064	3 012	1 180	1 100
L'Assomption	84 896	133 311	18 694	28 706	2 859	8 641	38 468	11 824
Joliette	64 472	83 948	24 130	25 726	5 995	8 281	5 610	21 623
Matawinie	94 724	98 559	3 452	4 276	2 351	3 055	2 963	2 062
Montcalm	87 399	85 165	7 213	7 787	7 229	2 694	423	4 461
Les Moulins	147 510	198 710	36 838	91 302	9 231	13 856	92 251	17 973
Lanaudière	**512 806**	**638 453**	**96 861**	**163 336**	**32 729**	**39 539**	**140 895**	**59 042**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de Lanaudière, le nombre de médecins s'établit à 726, soit un ratio de 1,5 médecin pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au dernier rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

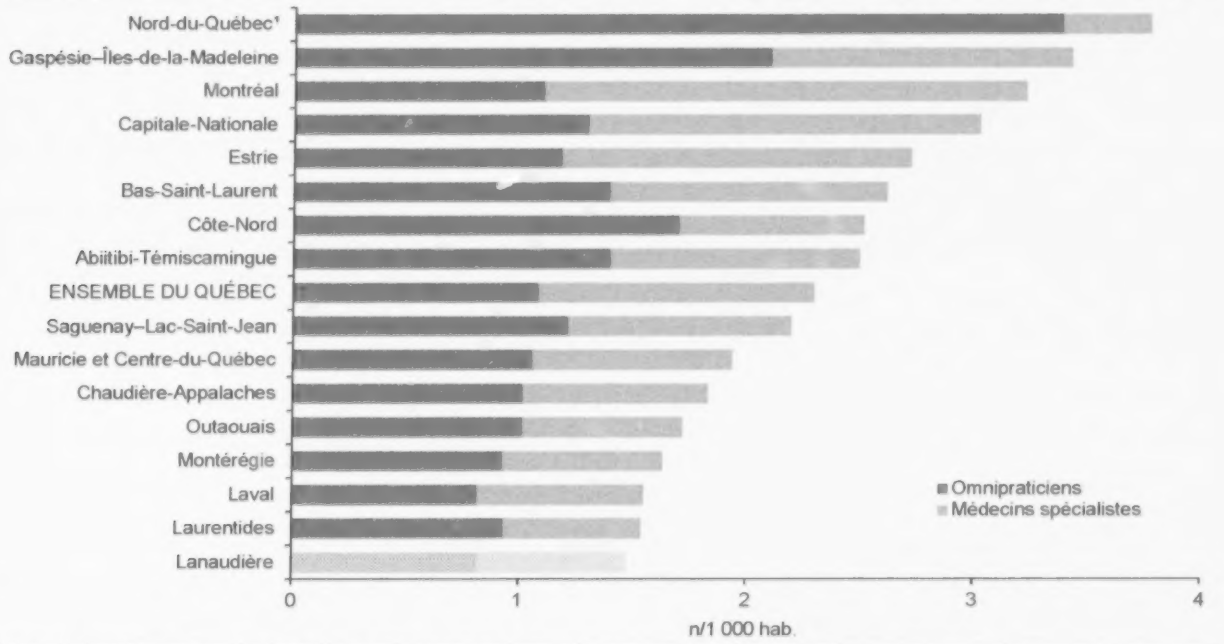

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 20,0 % dans la région de Lanaudière. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 28,2 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 14,2 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Lanaudière	**605**	**726**	**20,0**	**1,29**	**1,47**	**0,19**
Omnipraticiens	353	403	14,2	0,75	0,82	0,07
Spécialistes	252	323	28,2	0,54	0,66	0,12
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 4 621 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 5,7 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète dans toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières dont l'effectif est demeuré relativement stable, mais principalement chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 20,9 %) et les infirmières auxiliaires (+ 10,4 %)

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Lanaudière	**4 373**	**4 419**	**4 492**	**4 535**	**4 621**	**5,7**
Infirmières	1 343	1 340	1 326	1 323	1 346	0,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	621	640	678	704	751	20,9
Infirmières auxiliaires	713	728	744	784	787	10,4
Préposées aux bénéficiaires	1 696	1 711	1 744	1 724	1 737	2,4
Nombre pour 1 000 habitants[3]	9,31	9,27	9,30	9,29	9,39	0,8
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 002 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de Lanaudière est de 59,5 %. Ce taux est relativement semblable aux taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Lanaudière affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Lanaudière est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 15,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 6,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 62,5 % contre 55,8 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 271 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 67,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 422 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 58,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (309 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (29,8 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de Lanaudière, 9,4 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,4 %) porte à 68,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Lanaudière, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**67,3**	**66,9**	**64,6**	**65,7**	**67,0**
Hommes	59,0	62,4	57,3	62,1	62,8
Femmes	73,6	70,6	70,2	68,2	70,8
Technique	**54,8**	**56,4**	**57,0**	**56,0**	**58,5**
Hommes	42,7	52,3	51,4	49,4	59,0
Femmes	61,4	58,4	59,4	60,3	58,2
Accueil ou transition	**37,5**	**29,4**	**39,2**	**36,2**	**29,8**
Hommes	29,9	25,5	32,6	24,8	25,2
Femmes	44,6	34,5	46,4	47,1	34,2
Ensemble des programmes	**61,1**	**60,1**	**59,4**	**59,4**	**59,5**
Hommes	**52,1**	**55,0**	**52,0**	**53,5**	**55,8**
Femmes	**67,6**	**64,1**	**64,7**	**63,8**	**62,5**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 446 bacheliers proviennent de la région de Lanaudière (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de Lanaudière voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 3,9 % (passant de 1 195 à 1 446), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. Par rapport à 2012, le nombre de diplômés provenant de la région de Lanaudière affiche une forte hausse qui se situe à un niveau relativement plus élevé que celui observé au Québec (+ 14,9 % c. + 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Lanaudière et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Lanaudière	**1 195**	**1 309**	**1 270**	**1 329**	**1 258**	**1 446**	**14,9**	**3,9**	**100,0**
Hommes	439	464	435	460	450	533	18,4	4,0	36,9
Femmes	756	845	835	869	808	913	13,0	3,8	63,1
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Lanaudière, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 63,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de Lanaudière enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 756 à 913. Tout comme au Québec, l'année 2013 génère une croissance importante des diplômées dans la région (+ 13,0 %), mais qui s'avère inférieure à celle notée du côté des hommes (+ 18,4 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Lanaudière, cette proportion de diplômés se retrouve à un niveau pratiquement équivalent à celui du Québec en 2013 (65,1 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 19,3 % des nouveaux diplômés.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Lanaudière, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	11,9	18,8	66,9	2,4	1 195
2009	12,6	18,0	65,4	4,0	1 309
2010	13,1	16,1	67,8	3,1	1 270
2011	12,4	16,9	67,0	3,6	1 329
2012	12,6	18,1	65,7	3,5	1 258
2013	13,0	19,3	65,1	2,6	1 446
Hommes					
2008	6,2	35,5	55,8	2,5	439
2009	4,5	31,9	60,3	3,2	464
2010	6,9	31,0	59,8	2,3	435
2011	7,4	31,3	58,9	2,4	460
2012	6,7	33,3	57,8	2,2	450
2013	5,6	33,4	58,9	2,1	533
Femmes					
2008	15,2	9,1	73,3	2,4	756
2009	17,0	10,3	68,2	4,5	845
2010	16,3	8,3	72,0	3,5	835
2011	15,1	9,3	71,3	4,3	869
2012	16,0	9,7	70,1	4,2	808
2013	17,3	11,0	68,8	3,0	913

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi pour la région de Lanaudière en 2013, la proportion est de 68,8 % chez les femmes et de 58,9 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (17,3 % f c. 5,6 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (11,0 % f c. 33,4 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de Lanaudière obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université du Québec à Montréal (23,4 %), l'Université de Montréal (22,6 %) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (17,4 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université Laval décerne les diplômes à 7,4 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 5,8 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Lanaudière, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	5,4	5,7	6,3	6,8	6,7	7,4
Université de Montréal	%	25,9	23,8	26,6	25,7	24,4	22,6
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,7	5,0	4,3	5,3	4,5	4,4
École Polytechnique de Montréal	%	1,6	2,0	2,4	2,0	1,8	2,5
Université de Sherbrooke	%	6,9	8,1	6,6	6,3	6,8	5,8
Université du Québec à Montréal	%	29,6	27,0	24,6	25,0	23,3	23,4
Université du Québec à Trois-Rivières	%	14,8	15,9	17,6	16,6	16,0	17,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,4	—	—	0,5	0,6	0,7
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,4	—	0,4	0,4	0,8
Université du Québec en Outaouais	%	1,3	2,7	2,8	2,6	3,5	3,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	0,5
École de technologie supérieure	%	4,4	3,9	2,2	3,1	5,1	4,7
Télé-université	%	—	0,7	1,1	1,1	0,8	0,9
Université McGill	%	2,6	3,1	2,4	2,4	2,9	2,4
Université Concordia	%	1,8	1,8	2,5	2,5	2,9	2,4
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—	—
Total	**n**	**1 195**	**1 309**	**1 270**	**1 329**	**1 258**	**1 446**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de Lanaudière regroupe sur son territoire 32 salles de spectacles, une douzaine d'institutions muséales[1], 9 librairies et 33 écrans répartis dans 3 cinémas. Cette région compte ainsi 21,7 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (6,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (2,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3), aux librairies (1,8 établissement par 100 000 habitants comparativement à 4,2) et aux écrans de cinéma (6,7 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Lanaudière, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	38	32	5,0	6,5	7,8
Institutions muséales[2]	14	12	2,7	2,4	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	22	22	6,1	4,5	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	30	29	4,2	5,9	8,4
Librairies	9	9	2,6	1,8	4,2
Cinémas et ciné-parcs	3	3	3,0	0,6	1,2
Écrans	33	33	4,5	6,7	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

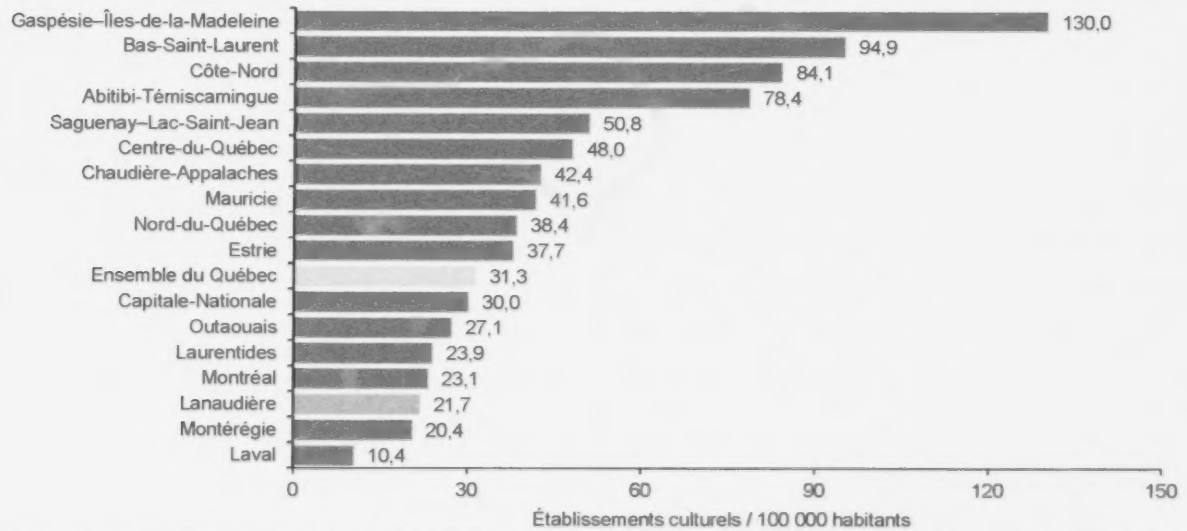

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (666 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des cinémas (1 826 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (157 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Lanaudière et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Lanaudière		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	840	1,6	1,7	2,1	2,1	4,9
Entrées	n	328 014	661,7	666,2	818,2	827,6	4,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	898 789	2 151,8	1 825,5	2 594,8	2 295,9	4,8
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	77 098	163,8	156,6	1 740,4	1 676,9	0,6
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	10 612 439	23 581,0	21 554,2	54 227,5	48 414,1	2,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la per-

sonnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités,

éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Lanaudière

Superficie en terre ferme (2013) : 12 309 km²
Population (2015ᵖ) : 496 086 habitants
Densité de population : 40,3 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Terrebonne 112 214 habitants
- Repentigny 83 967 habitants
- Mascouche 46 884 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de meubles et de produits connexes

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Lanaudière

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[3]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
D'Autray	41 866	– 0,4	..	71,3	..	..	24 058	2,0	9,1
L'Assomption	124 248	6,7	..	79,1	..	..	27 189	0,8	4,5
Joliette	66 724	9,7	..	71,6	..	..	24 094	0,5	8,6
Matawinie	51 676	7,2	..	63,9	..	..	23 974	2,4	10,7
Montcalm	52 474	17,5	..	73,2	..	..	22 855	2,4	10,5
Les Moulins	159 098	13,5	..	81,4	..	..	26 267	1,0	4,4
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Lanaudière

Superficie en terre ferme (2013)	12 309 km²
Population totale (2015[p])	496 086 hab.
Densité de population	40,3 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	10,4 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	6,7 %
Emploi (2015)	254,9 k
Taux d'activité (2015)	67,7 %
Taux d'emploi (2015)	62,0 %
Taux de chômage (2015)	8,4 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	24 498 $
Revenu disponible par habitant (2014)	25 420 $
Dépenses en immobilisation (2015)	1 016 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,47
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	59,5 %

Institut de la statistique Québec